



**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné Paul Conway, adjoint à la direction de la Municipalité du Canton de Hatley

**QUE** le conseil de la Municipalité du Canton de Hatley a adopté par résolution, le 5 mai 2014, le Règlement 2014-13 décrétant un emprunt de 75 000 \$ pour des travaux de pavage du chemin Smith;

- les personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur « chemin Smith » ont le droit de demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin ;
- le nombre de demandes requis selon l'article 553 pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de quinze (15) ;
- si le nombre de demandes requis n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;
- le règlement peut être consulté aux heures de bureau, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- le registre, tenu au 135 rue Main à North Hatley, sera accessible le 22 mai 2014 de 9 h à 19 h
- l'annonce du résultat de la procédure d'enregistrement sera fait le 23 mai à 15 h au 135 rue Main à North Hatley
- le registre sera accessible aux personnes habiles à voter et ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire au bureau de la municipalité du Canton de Hatley, 135, rue Main, North Hatley (Québec) J0B 2C0, le 11 mars 2007 de 9 h à 19 h ;
- Les résultats relatifs à la procédure d'enregistrement seront déposés à la séance du conseil du 2 juin 2014.

Donné le 6 mai 2014 à North Hatley

Paul Conway  
Adjoint à la direction